

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 20/09/2022

Date d'affichage : 30/09/2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt neuf septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE,

Mme Sandrine HUSSON.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : M. Michel BREQUIGNY.

**OBJET : Avenant au contrat de maintenance des défibrillateurs**

Monsieur le Maire expose au conseil que suite à l'installation de deux défibrillateurs à la Médiathèque et à la salle des anciens, il est nécessaire d'établir un avenant au contrat de maintenance conclu avec la société DEFIBRIL.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré (par 18 Voix Pour), décide :

-d'accepter cet avenant n°2 d'un montant de 276,58 euros toutes taxes comprises

- de souscrire à l'option de gestion de la base de données nationale geoDAE pour un montant de 26,40 euros toutes taxes comprises.

-d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant avec la société DEFIBRIL.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de EVREUX et publication par  
voie d'affichage le 30/09/2022

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance,  
M. Michel BREQUIGNY

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

